

Conseil d'administration du 15 avril 2024

Délibération n°	24	04	05
-----------------	----	----	----

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

Date de Convocation

09 avril 2024

Nbre de Membres

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Marie RICHER, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. RICHER, V. COUDUN, S. PÉTEIL, L. SALVINI, J. LAVIGNE, M. CHADEYRAS, C. DE LA BROSSE, A. LAVAL, H. FOURVEL-PELLETIER, P. IMATASSE, F. FINAUD-QUAYRET,

Absents : B. BARRAUD, F. FINAUD-QUAYRET, M. RKINA, C. WALTER, B. CHAZEIX,

Secrétaire de séance : Mme FOUILHOUX-ZANIN, cadre administratif

Objet : Demande de subventions

Madame la vice-présidente présente le dossier suivant :

Dans le budget primitif il a été prévu un montant 20 500 € pour des demandes de subventions d'insertion sociale. Nous avons reçu trois de demande :

- La mission locale nous a fait parvenir l'appel à cotisation 2024 pour le Fonds Local d'Aide aux Jeunes pour un montant de 3 118 €.
- L'ADAPEI nous a fait une demande de subvention de 1800 € pour l'organisation de la période estivale du départ de plusieurs résidents en séjour adapté.
- L'ALSC nous fait une demande de subvention d'un montant de 2000 €.

De ce fait, après en avoir débattu, le conseil d'administration à l'unanimité des membres, accepte les subventions suivantes pour l'année 2024 :

DETAIL DU COMPTE 65748

Subvention de fonctionnement aux associations de droit privé

Mission locale	3 118,00 €
ADAPEI	1 800,00 €
ALSC	2 000,00 €
TOTAL	6 918,00 €

Fait et délibéré les jours, mois, ans ci-dessus.

Pour copie certifié conforme,
Issoire, le 18 avril 2024

Pour Le Président du CCAS,
et par délégation, la Vice-Présidente,
Marie RICHER



A blue ink signature of Marie RICHER is written over her typed name "Marie RICHER" in the bottom right corner of the document.